



PLAN D'ENTREPRISE
EXERCICE 2020/2021
À soumettre au plus tard le 31 janvier 2020

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
À PROPOS DU CAC	4
LES ACADÉMIES	5
PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT	6
OBTENIR DES RÉSULTATS : RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DU CAC EN 2019/2020	7
DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : ACTIVITÉS PRÉVUES PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS	8
IDENTIFICATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES DU CAC	13
PLANIFICATION PROSPECTIVE 2020/2021	21
COMMENTAIRE FINANCIER 2019/2020	23
COMMENTAIRE FINANCIER 2020/2021	25
DÉCLARATION FINALE	26
ANNEXE A : EXIGENCES DU PLAN D'ENTREPRISE	27
ANNEXE B : CONSEIL D'ADMINISTRATION	28
ANNEXE C : COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE	30
ANNEXE D : PERSONNEL DU CAC	31
ANNEXE E : CALENDRIERS FINANCIERS	32

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Afin de répondre à l'exigence énoncée dans notre entente de financement avec le gouvernement du Canada, le Conseil des Académies canadiennes (CAC) est heureux de présenter son plan d'entreprise 2020/2021. Il s'agit d'un document de responsabilisation qui fournit des détails sur nos activités et réalisations pour les trois premiers trimestres de l'exercice 2019/2020, et sur l'état des fonds reçus dans le cadre de l'entente de financement débutant en avril 2020. Ce document donne également un aperçu de l'orientation stratégique du CAC et des activités prévues pour l'exercice 2020/2021, sous réserve de l'approbation d'un budget de fonctionnement par le conseil d'administration d'ici le 31 mars 2020.

Il y a quinze ans, le gouvernement du Canada a financé le CAC pour fournir une capacité permanente d'obtenir des évaluations scientifiques indépendantes, faisant autorité et fondées sur des preuves sur un large éventail de questions complexes et pertinentes pour les politiques. Depuis, il a effectué plus de 50 évaluations pour le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et d'autres commanditaires non gouvernementaux.

Au cours du dernier exercice, le CAC a publié cinq évaluations, mis à jour ses politiques et pratiques internes afin de demeurer une source fiable d'évaluations de données probantes pour le Canada, établi un nouveau processus pour recevoir des propositions de commanditaires potentiels et continué d'améliorer ses relations avec la Société royale du Canada (SRC), l'Académie canadienne du génie (ACG) et l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS) dans les domaines de la diffusion et de la mobilisation des connaissances.

Quant à l'année à venir, 2020/21 promet d'être active pour le CAC. Des groupes d'experts effectueront des évaluations sur deux sujets divers et axés sur les priorités référencés par ISDE, soit la transition du marché du travail des titulaires de doctorats et les véhicules autonomes. De plus, d'importants progrès seront réalisés sur trois nouvelles évaluations recommandées par ISDE soit l'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au climat au Canada, les possibilités d'économie circulaire au Canada et la gestion des risques phytosanitaires dans le contexte canadien, avec la publication de rapports prévus pour 2021. Conformément à l'entente de contribution du CAC, une évaluation référée par un commanditaire autre qu'ISDE est également en cours sur les dimensions juridiques, éthiques, sociales et politiques des thérapies géniques somatiques et des cellules génétiquement modifiées.

Nous sommes satisfaits de ce que nous avons accompli et nous nous réjouissons de l'année à venir.



Eric M. Meslin, Ph.D., MACSS

Président-directeur général

À PROPOS DU CAC

Le gouvernement fédéral a commencé à financer le CAC en 2005 avec un engagement de 30 millions de dollars sur 10 ans pour fournir des évaluations indépendantes et faisant autorité des données scientifiques sous-jacentes aux enjeux actuels et futurs d'intérêt public. Le CAC a reçu 15 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans en 2015 et, dans le budget de 2018, 9 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour soutenir l'organisation jusqu'à l'exercice 2022/2023.

Définition des attributs du CAC

Pouvoir de convoquer des experts : Le CAC peut faire appel à l'expertise du Canada (et du monde) en sciences de la santé, sciences naturelles, génie, arts, lettres et sciences sociales pour se joindre à ses groupes d'experts. À ce jour, le CAC a reçu l'aide de plus de 1000 experts du milieu universitaire, de l'industrie et des secteurs publics et à but non lucratif qui offrent bénévolement leur temps et leur expertise, d'une valeur prudente d'environ 20 millions de dollars. Peu d'organisations ont le pouvoir de rassembler une telle expertise de façon bénévole.

Processus rigoureux et indépendant : Façonné par 15 ans d'amélioration continue, le processus d'évaluation du CAC constitue la principale raison pour laquelle les questions d'évaluation sont renvoyées au CAC. Ce processus nécessite des niveaux de contrôle élevés pour le recrutement des membres et des présidents des commissions; une logistique efficace pour les réunions de groupes d'experts et la gestion efficace de l'examen externe par les pairs de toutes les évaluations, ainsi que des pratiques de publication, de traduction et de diffusion. Tout cela est fourni par une équipe de chercheurs, d'administrateurs et de professionnels de la communication hautement qualifiés. Le processus d'évaluation global est supervisé par un conseil d'administration s'appuyant sur les conseils d'un comité consultatif scientifique respecté et faisant autorité, et géré par une équipe de direction dirigée par un président/PDG.

Afin d'assurer davantage l'indépendance du processus d'évaluation, les commanditaires ne participent pas à la production des évaluations, n'examinent pas les ébauches de rapports ou ne proposent aucune modification aux rapports avant leur publication. Tous les rapports font l'objet d'un examen officiel par les pairs et sont mis gratuitement à la disposition du public dans les deux langues officielles du Canada.

Accent sur les preuves : L'objectif primordial de chaque évaluation du CAC est d'évaluer les meilleures preuves accessibles sur des questions complexes où la science peut être difficile à comprendre, contradictoire ou difficile à rassembler. Il s'agit souvent d'identifier les problèmes émergents, les lacunes dans les connaissances et la recherche, les forces canadiennes et les tendances et pratiques internationales. Il faut aussi identifier différentes formes de données, de renseignements et de connaissances. Les évaluations du CAC ne préconisent pas de changement de politique et ne font pas de recommandations officielles aux commanditaires. Une fois terminées, les évaluations fournissent aux décideurs gouvernementaux ainsi qu'aux chercheurs et aux parties prenantes des renseignements et des preuves de haute qualité pour éclairer les politiques publiques. Nous prévoyons également que les évaluations intéresseront le grand public.

LES ACADÉMIES

Les Académies fondatrices du CAC sont des organisations indépendantes qui représentent les esprits les plus brillants au Canada. Leurs membres et leurs principaux décideurs siègent au conseil d'administration et au comité consultatif scientifique du CAC, et ils représentent une source clé d'adhésion pour les groupes d'experts. Les Académies fournissent des conseils et des commentaires tout au long du processus d'évaluation du CAC, y compris le processus de planification, les modèles d'étude, les nominations de groupes d'experts et les processus de diffusion. Les Académies fondatrices du CAC comprennent la Société royale du Canada, l'Académie canadienne du génie et l'Académie canadienne des sciences de la santé.

La Société royale du Canada (SRC)

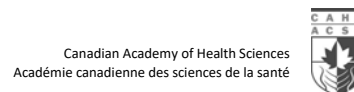
Fondée en 1882, la SRC comprend les Académies des arts, des lettres et des sciences, ainsi que le premier système national de reconnaissance multidisciplinaire du Canada pour la nouvelle génération de leadership intellectuel canadien : Le Collège de nouveaux chercheurs et créateurs en art et en science. Sa mission est de reconnaître l'érudition, la recherche et l'excellence artistique, de conseiller les gouvernements et les organisations et de promouvoir une culture du savoir et de l'innovation au Canada et auprès d'autres Académies nationales du monde entier.

Académie canadienne du génie (ACG)

L'ACG est l'institution nationale par laquelle les ingénieurs les plus distingués et les plus expérimentés du Canada fournissent des conseils stratégiques sur des questions d'une importance cruciale pour le Canada. Créée en 1987, l'Académie est une organisation indépendante, autonome et à but non lucratif. Les membres sont nommés et élus par leurs pairs en reconnaissance de leurs réalisations distinguées et de leur service de longue date à la profession d'ingénieur. Les membres de l'Académie se sont engagés à veiller à ce que l'expertise canadienne en génie soit appliquée au profit de tous les Canadiens et Canadiennes.

Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS)

L'ACSS reconnaît l'excellence dans les sciences de la santé en nommant des membres en fonction de leurs réalisations exceptionnelles dans le domaine des sciences de la santé universitaires au Canada et de leur volonté de servir le public canadien. L'Académie fournit des évaluations opportunes, éclairées et impartiales des problèmes touchant la santé des Canadiens et Canadiennes et recommande des solutions stratégiques et réalisables. Fondée en 2004, l'ACSS nomme de nouveaux membres sur une base annuelle. L'organisation est dirigée par un conseil d'administration volontaire et un directeur du conseil d'administration.



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Dans l'accomplissement de notre mandat, l'intention stratégique primordiale du CAC est d'identifier, d'analyser et d'interpréter les meilleures connaissances accessibles sur des questions importantes pour les Canadiens et Canadiennes afin d'éclairer la prise de décisions. Pour ce faire, nous créons et soutenons des groupes d'experts indépendants chargés d'évaluer les éléments de preuve pertinents pour les questions d'intérêt public importantes.

Nous continuerons d'employer des principes de fonctionnement fondés sur :

- *Les personnes* : Nous sommes une entreprise fondée sur la connaissance qui s'appuie sur les contributions intellectuelles et professionnelles des individus. Par conséquent, notre stratégie et nos actions doivent pleinement soutenir et reconnaître, de manière significative, les contributions du personnel, des membres du comité d'experts, des examinateurs, des membres bénévoles du conseil d'administration et du SAC, ainsi que des Académies et de leurs membres.
- *La qualité et l'incidence de l'évaluation* : L'incidence potentielle des évaluations dépend conjointement de la qualité des rapports et de notre possibilité d'influence. Par conséquent, nous nous positionnons ainsi que notre travail pour atteindre à la fois les normes de qualité les plus élevées et le potentiel maximal de l'incidence.
- *L'excellence du processus* : Notre proposition de valeur est basée sur notre capacité à fournir des évaluations indépendantes et fondées sur des preuves. Un processus transparent, cohérent et rigoureux est primordial pour maintenir une réputation d'indépendance et d'impartialité. Par conséquent, nos activités d'évaluation — de la sélection des jurys à l'achèvement des rapports, à la production, à la diffusion et à la mobilisation des connaissances — reconnaissent l'importance de l'excellence dans le processus ainsi que dans le contenu.
- *La mesure du rendement* : Le CAC continue de répondre aux demandes et aux besoins changeants de ceux qui recherchent notre expertise. Afin de maintenir l'élan et de continuer à saisir les meilleures pratiques, nous avons élaboré une stratégie de mesure du rendement pour guider et évaluer les activités en cours et pour nous assurer que le CAC dispose des données nécessaires aux évaluations en cours.

OBTENIR DES RÉSULTATS : RAPPORTS SUR LES TRAVAUX DU CAC EN 2019/2020

L'exercice 2019/2020 a été mouvementé pour le CAC. Cinq évaluations du gouvernement du Canada financées dans le cadre de l'entente de contribution d'ISDE étaient en cours de gestion : Gestion intégrée des ressources naturelles, maintien de l'ordre dans les communautés autochtones, résistance aux antimicrobiens, transitions sur le marché du travail pour les doctorants et véhicules autonomes. De plus, trois évaluations ont été entreprises en dehors de l'entente de contribution d'ISDE : Une évaluation des risques liés aux changements climatiques demandée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; une évaluation du financement fédéral des infrastructures scientifiques et technologiques parrainée par Services publics et Approvisionnement Canada et une évaluation des thérapies géniques somatiques et des cellules génétiquement modifiées parrainée par le Conseil national de recherches, cette dernière étant en cours. Il convient également de noter la mise en place d'un nouveau système de réception des questions prioritaires d'une manière plus prévisible, qui a été lancé en préparation de l'entente de financement débutant au cours de l'exercice 2020/2021. Ce nouveau processus a identifié trois sujets référés qui seront initiés au cours du prochain exercice.

Le plan d'entreprise 2019/2020 comprenait six objectifs fondamentaux clés, qui continuent de s'appliquer à nos travaux en cours :

1. *Améliorer la réactivité* : Élaborer et fournir une gamme de services qui répondent aux besoins des commanditaires.
2. *Réaliser le potentiel* : Susciter des questions prioritaires de la plus haute importance et pertinence pour le Canada et les Canadiens et Canadiennes.
3. *Maintenir l'excellence* : Continuer d'améliorer les normes d'excellence scientifique et de services de haute qualité.
4. *Devenir durable* : Établir un flux de financement à long terme en élaborant un dossier convaincant pour un financement transformationnel.
5. *Favoriser la collaboration* : Renforcer les relations avec tous les contributeurs à l'écosystème des avis scientifiques et au CAC pour atteindre ses objectifs.
6. *Augmenter la visibilité* : Augmenter la visibilité et la sensibilisation au travail du CAC pour accroître l'incidence de l'organisation.

Dans la déclaration de responsabilité ci-dessous, nous rendons compte des activités et des résultats prévus en ce qui concerne chacun de ces six objectifs.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ : ACTIVITÉS PRÉVUES PAR RAPPORT AUX RÉSULTATS

Les tableaux suivants présentent l'état des activités prévues pour chacun des six objectifs en cours du CAC, suivis d'un aperçu des résultats à ce jour.

OBJECTIF N° 1 : AMÉLIORER LA RÉACTIVITÉ

Principales activités prévues	Progrès	Résultats clés atteints
Terminer trois (3) évaluations.	RÉALISÉ	<p>Le rapport du Groupe d'experts sur les services policiers dans les communautés autochtones : Vers la paix, l'harmonie et le bien-être : Services policiers dans les communautés autochtones (publié au printemps 2019).</p> <p>Rapport du groupe d'experts sur la gestion intégrée des ressources naturelles : Supérieur à la somme de ses parties : Vers une gestion intégrée des ressources naturelles au Canada (publié au printemps 2019).</p> <p>Rapport du groupe d'experts sur les conséquences socioéconomiques potentielles de la résistance aux antimicrobiens au Canada : Quand les antibiotiques échouent (publié à l'automne 2019).</p>
Terminer deux (2) évaluations commandités en dehors de l'entente d'ISDE.	RÉALISÉ	<p>Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a demandé au CAC d'examiner les principaux risques de changement climatique par le Canada et leur importance relative.</p> <p>Le rapport du Groupe d'experts sur les risques climatiques : Les plus importants risques climatiques au Canada (publié à l'été 2019).</p> <p>Services publics et Approvisionnement Canada a demandé au CAC d'évaluer les données probantes sur les pratiques exemplaires pour les décisions fédérales d'investissement dans les infrastructures de ST. Le groupe d'experts sur la construction de l'avenir de la science fédérale : Bâtir l'excellence (publié à l'été 2019).</p>
Progrès substantiels dans deux (2) évaluations.	RÉALISÉ	<p>Des progrès substantiels ont été réalisés dans la transition des titulaires de doctorats sur le marché du travail (à paraître à l'automne 2020).</p> <p>Des progrès substantiels ont été réalisés en ce qui concerne les véhicules connectés et autonomes et la mobilité partagée (à paraître à l'hiver 2020/21).</p>

<p>Progrès substantiels dans une (1) évaluation commanditée en dehors d'ISDE.</p>	<p>RÉALISÉ</p>	<p>Le Conseil national de recherches du Canada a demandé au CAC d'identifier les principaux défis juridiques l'entente de /réglementaires, éthiques, sociaux et politiques propres à l'approbation et l'utilisation du gène somatique et des thérapies cellulaires conçues au Canada.</p> <p>Des progrès substantiels ont été réalisés en ce qui concerne les thérapies géniques somatiques et les cellules génétiquement modifiées (publiées à l'automne 2020).</p>
---	----------------	--

Points saillants supplémentaires :

- Des initiatives ont été lancées pour mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation du CAC par ISDE.
- Une collaboration a eu lieu avec ISDE pour mettre à jour et élaborer les processus de réception des questions prioritaires de manière plus prévisible. Un nouveau processus a été lancé pour l'exercice 2020-2021.
- Une nouvelle entente de contribution a été conclue avec ISDE pour les exercices 2020-2023.

OBJECTIF N° 2 : RÉALISER LE POTENTIEL

Principales activités prévues	Progrès	Résultats clés atteints
Élargir la portée et l'engagement avec les parties prenantes, les champions, fonctionnaires fédéraux en chef, y compris le Bureau de la Conseillère scientifique en chef pour sensibiliser les gens à notre travail et à de la science pour une politique et une prise de décision informée.	EN COURS	Les activités de réseautage du président, surtout les réunions et interactions avec le SM champion pour la science, la Conseillère scientifique en chef et autres agences gouvernementales, services et parties prenantes externes ont menés à une augmentation du nombre de demandes de renseignements non sollicitées pour que le CAC effectue des évaluations.
Lancer des initiatives pour mettre en œuvre des recommandations dans l'évaluation du CAC par ISDE.	RÉALISÉ EN PARTIE	Engagement avec ISDE pour mettre à jour les processus actuels pour des questions prioritaires d'une manière plus prévisible. Élaboration d'un nouveau système transformateur pour recevoir des questions prioritaires. Les SM et le CAC sont maintenant engagés dans le processus et le ministre envoient une liste définitive des questions prioritaires après le budget fédéral.
Lancement de nouvelles évaluations d'importance pour le Canada grâce à de nouvelles ententes de financement avec le gouvernement fédéral.	RÉALISÉ EN PARTIE	Une évaluation des thérapies géniques a été lancée selon une entente avec le Conseil national de recherches (CNR). Des discussions sur une entente de contribution du CNR sont en cours.

Points saillants supplémentaires :

- Le CAC a continué de bâtir sa réputation auprès de divers ministères.
- Il y a eu une augmentation concrète des demandes de renseignements des ministères fédéraux qui demandent des évaluations du CAC.
- Des questions de haute priorité (importance et pertinence) pour le Canada et les Canadiens et Canadiennes qui bénéficieraient des forces du CAC dans la conduite des évaluations ont continué d'être suscitées.

OBJECTIF N° 3 : MAINTENIR L'EXCELLENCE

Principales activités prévues	Progrès	Résultats clés atteints
Lancer des initiatives pour mettre en œuvre des recommandations dans l'évaluation du CAC par ISDE.	RÉALISÉ EN PARTIE	En collaboration avec ISDE, le CAC a aidé à l'examen du processus de soumission et d'approbation de l'évaluation pour le simplifier et mieux répondre aux délais et aux besoins en matière de connaissances scientifiques du gouvernement fédéral. Le résultat a établi un processus plus régulier, qui a augmenté la prévisibilité pour le CAC et le gouvernement fédéral. Le CAC a également collaboré à l'élaboration de normes de service pour les principales étapes du processus de soumission et d'approbation des propositions.
Mettre à jour et réviser le cas échéant, les méthodologies d'évaluation et les leçons apprises et les mettre en pratique dans tous les travaux futurs.	EN COURS	Les processus et mécanismes qui sous-tendent la haute qualité des services du CAC continuent d'être améliorés et appliqués aux travaux futurs grâce à des mises à jour régulières de la méthodologie d'évaluation du cycle de vie du CAC. Les mises à jour clés comprennent une approche inclusive pour inclure la contribution francophone des panélistes et des pairs examinateurs et un nouveau code de conduite pour les membres du panel. Au cours de la dernière année, un point central fut un examen détaillé des pratiques de recherche associées à l'identification et à l'utilisation de divers types de preuves de plus en plus nécessaires pour répondre aux nouvelles questions.
Mettre à jour les pratiques de communication et de publication interne.	EN COURS	Le CAC examine et améliore continuellement les processus de communication et de publication pour soutenir efficacement l'excellence continue. En 2019/2020, nous avons effectué un examen approfondi de notre processus de production et des pratiques visant à soutenir une approche durable pouvant s'adapter à la demande croissante.
Fournir un soutien et des occasions pour le développement professionnel du personnel du CAC et les possibilités de carrières	RÉALISÉ	Les occasions pour un apprentissage accru et le développement professionnel sont communiquées régulièrement au personnel et font partie du processus de gestion du rendement. Deux membres du CAC ont été promus au poste de directeur de projet et un autre a été promu à un nouveau poste aux communications en tant que responsable de la planification et de la production. Le programme de stages du CAC a été relancé et ce dernier a promu un stagiaire au poste de chercheur.
Continuer à surveiller les performances, les indicateurs et les mesures d'accompagnement de la qualité et de l'incidence des évaluations du CAC.	EN COURS	L'incidence des évaluations est contrôlée par un cadre d'incidence. Grâce à ce cadre, nous avons réussi à identifier des exemples précis d'incidence pour toutes les évaluations à ce jour.

Points saillants supplémentaires :

- Les commentaires des commanditaires ont démontré la valeur du CAC dans l'élaboration des politiques gouvernementales.

- Le CAC a continué de faire appel aux meilleures personnes pour présider ses groupes d'experts et y participer.

OBJECTIF N° 4 : DEVENIR DURABLE

Principales activités prévues	Progrès	Résultats clés atteints
Élaborer, en collaboration avec ISDE, un modèle d'affaires mis à jour pour le CAC.	PRESQUE RÉALISÉ	Certaines stratégies clés décrites dans la présentation du budget de 2018 ont été intégrées à l'entente de contribution pour les exercices de 2020/2021 à 2022/2023. Parmi les plus importants : <ul style="list-style-type: none"> • Valider l'attente d'un parrainage d'évaluation sans ISDE, y compris un objectif de 23 %. • Reconnaître la valeur de la recherche de financement pour les activités de mobilisation des connaissances.
Continuer de présenter la proposition de valeur du CAC au sein du gouvernement fédéral et ailleurs, au besoin.	RÉALISÉ EN PARTIE	Reconnaissance des principaux chefs de file des services scientifiques fédéraux, y compris les SM champions. L'évaluation d'ISDE reconnaît la proposition de valeur du CAC.
Engager le conseil d'administration du CAC dans des discussions sur la prochaine demande de budget.	EN COURS	Outre les stratégies clés restantes décrites dans le budget de 2018, le conseil d'administration du CAC prévoit considérer les trois domaines suivants : la mobilisation des connaissances, l'amélioration de la collaboration et la diversité.

Points saillants supplémentaires :

- Entente de collaboration mise à jour finalisée pour les exercices de 2020-2021 à 2022-2023.
- Le CAC et son travail ont une plus grande visibilité auprès des décideurs, des gouvernements et des hauts dirigeants du milieu universitaire.
- L'établissement d'une stratégie à moyen terme pour permettre un financement prévisible et des renvois à l'évaluation.

OBJECTIF N° 5 : FAVORISER LA COLLABORATION

Principales activités prévues	Progrès	Résultats clés atteints
Continuer à soutenir les AGA des Académies et évaluer d'autres occasions de mobilisation des connaissances.	EN COURS	Fourniture du soutien financier aux AGA. Identification des possibilités de collaboration, y compris, mais sans s'y limiter, les stratégies de communication.

<p>Élaborer des occasions pour les organisations gouvernementales et non gouvernementales de collaborer avec le CAC pour poursuivre les objectifs de diffusion et d'utilisation des évaluations.</p>	<p>EN COURS</p>	<p>Collaboration avec la Fondation Gairdner et l'Université McMaster pour la publication du rapport « Quand les antibiotiques échouent » lors d'un symposium Gairdner sur la résistance aux antimicrobiens.</p> <p>Organisation de plus de 30 séances d'information en personne et en ligne avec des associations et des groupes pour : des rapports sur les changements climatiques, les services de police autochtones, la gestion intégrée des ressources naturelles et la RAM.</p> <p>Poursuite du renforcement des relations avec l'écosystème plus large des avis scientifiques afin d'améliorer la demande et l'incidence des évaluations du CAC, y compris le Centre sur les politiques scientifiques canadiennes, l'Institut sur la gouvernance et autres.</p>
--	-----------------	---

OBJECTIF N° 6 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ

Principales activités prévues	Progrès	Résultats clés atteints
Élaborer, sous la direction du directeur des communications du CAC, une stratégie de mobilisation des connaissances (MC) pour accroître la visibilité, la sensibilisation et les évaluations du CAC.	EN COURS	<p>Le conseil d'administration du CAC a appuyé l'élaboration d'une stratégie de MC, tout comme ISDE et d'autres services du gouvernement du Canada.</p> <p>Les plans de MC ont été créés et exécutés pour des évaluations individuelles du CAC, ce qui a permis de les présenter dans différents lieux tout au long de l'exercice 2019/2020.</p>
Communiquer, par le biais de tous les moyens et toutes les voies médiatiques la valeur du CAC, son indépendance, son excellence et son intégrité.	EN COURS	<p>La stratégie révisée de diffusion publique en cours pour les rapports d'évaluation sous le leadership du nouveau directeur des communications, qui a augmenté la sensibilisation au travail du CAC. Entre autres des articles publiés dans <i>University Affairs</i>, <i>Maclean's</i> et <i>Globe & Mail</i>.</p> <p>Création de la première d'une série de vidéos explicatives sur notre processus d'examen par les pairs et d'autres à suivre en 2020-2021.</p>
Continuer d'améliorer la présence en ligne et la marque en déployant une stratégie de contenu, la visualisation des données et des documents plus accessibles.	EN COURS	<p>La visualisation de données créées pour certains rapports afin d'élargir l'utilisation et la pertinence.</p> <p>L'amélioration continue de la stratégie de contenu pour mieux se concentrer sur l'utilisation et la diffusion du travail des experts du CAC. Entre autres avec de courtes vidéos, des pages uniques, des billets de blogue, des infographies et la visualisation de données.</p> <p>Le CAC continue de participer à des événements où il peut ajouter de la valeur en faisant la promotion des résultats des évaluations et en les diffusant. En novembre 2019, le CAC a notamment coorganisé un atelier pratique sur les politiques au CPSC en utilisant le rapport du CAC sur la résistance aux antimicrobiens comme étude de cas.</p>

IDENTIFICATION ET ATTÉNUATION DES RISQUES DU CAC

Le conseil d'administration du CAC a adopté un cadre d'identification et d'atténuation des risques, conforme aux normes de l'industrie, qui comprend quatre grandes catégories de risques stratégiques : Adaptabilité, dépendance, capacité et crédibilité, ainsi que 10 risques précis suivis dans le temps. Les jugements concernant les événements et les stratégies d'atténuation, ainsi que leur applicabilité pour l'exercice 2020/2021, ont été rendus par la direction du CAC et confirmés par le comité de direction du conseil d'administration.

En général, l'identification des risques est fondée sur des évaluations subjectives et éclairées par la direction de la probabilité d'un dommage, des conséquences/du degré de dommage et du degré auquel les risques peuvent être atténués. En général, un risque est identifié comme minime s'il est peu probable que le dommage se produise, et s'il devait se produire, ses conséquences seraient faibles et facilement atténuées. Un risque est identifié comme modéré si le dommage est susceptible de se produire, et s'il se produisait, ses conséquences seraient modérées et nécessiteraient un peu plus de gestion. Un risque est identifié comme élevé si le préjudice identifié est très susceptible de se produire, et s'il devait se produire, ses conséquences sur l'organisation seraient importantes et nécessiteraient une gestion considérable.

Catégorie de risque	Pratiques en matière de risques et d'atténuation	Applicabilité pour l'exercice 2020/2021
<p>Adaptabilité</p> <p>L'adaptabilité fait référence au risque associé aux changements dans les environnements internes et externes.</p>	<p>1. <i>Perte d'expertise en gouvernance au sein du conseil d'administration et du comité consultatif scientifique, menant à une gouvernance sous-optimale pour l'organisation.</i></p> <p>Il y a un risque modéré à ne pas identifier les remplaçants des membres sortants et à combler les lacunes existantes au sein du conseil d'administration actuel et du SAC en temps opportun, y compris les membres nommés par le ministre et les membres identifiés par l'Académie.</p> <p>Il existe un risque minime de perte de mémoire au sein du conseil d'administration et du SAC en ce qui concerne les pratiques, propositions et commentaires antérieurs si les postes vacants sont pourvus rapidement et le recrutement de nouveaux membres est effectué.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le comité de mise en candidature et de gouvernance a mis en place un processus approuvé par le conseil pour remplacer les membres du conseil et du SAC; • La communication est bonne entre la direction du CAC et ISDE pour assurer une réponse rapide du ministre pour les candidats; • Le président du conseil d'administration, David Dodge, possède une expérience considérable en matière de gouvernance; • Le président du SAC, Eliot Phillipson, possède une expérience considérable en matière de gouvernance. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>

	<p>2. <i>Incapacité de répondre pleinement à l'augmentation des demandes d'évaluation.</i></p> <p>Compte tenu des exigences actuelles et projetées en matière de flux de travail et de flux de trésorerie, il existe un risque modéré que le CAC ne réussisse pas à obtenir suffisamment de financement en dehors de l'entente de financement d'ISDE (revenus provenant d'autres sources) pour pouvoir répondre aux demandes de commanditaires potentiels à court terme (ex. : d'ici un an ou deux).</p> <p>Il existe un risque modéré que le CAC n'atteigne pas la stabilité financière à long terme (ex. : d'ici les 5 à 7 prochaines années) selon le modèle de financement actuel — ISDE fournissant 3 M\$/an pour les 2 prochaines années — et sans nouveaux plans de croissance.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <p>À court terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La direction a de nombreux projets d'évaluation en discussion avec des commanditaires en dehors de l'entente de financement d'ISDE; • La direction prévoit que 65 % à 80 % des revenus seront en place d'ici le 1^{er} avril 2020; • La direction a élaboré un plan qui s'adaptera à différents scénarios de financement. <p>À long terme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les ententes de contribution individuelles avec les ministères/organismes fédéraux pour plusieurs projets sur plusieurs années. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées à court terme.</p> <p>Élaboration de mesures d'atténuation à plus long terme.</p>
--	--	---

<p>Dépendance</p> <p>La <i>dépendance</i> fait référence aux risques associés à la dépendance envers les autres parties pour atteindre les objectifs stratégiques et opérationnels.</p>	<p>3. <i>Diminution de la qualité des évaluations en raison de l'incapacité d'attirer des présidents, des membres du panel et des examinateurs de haut niveau.</i></p> <p>Il existe un risque minime que les groupes d'experts soient inefficaces et ne produisent pas de rapports d'évaluation de haute qualité parce qu'ils manquent de connaissances, d'expérience ou d'autres compétences pour entreprendre les fonctions d'évaluation de la qualité du CAC.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à renforcer l'engagement auprès de communautés d'intervenants plus larges afin de fournir des commentaires sur les présidents et les membres des groupes d'experts; • Continuer de veiller à ce que le conseil d'administration et le SAC fonctionnent comme des mécanismes fiables pour fournir une contribution crédible au processus de sélection des jurys; • Maintenir un processus structuré pour aider les panels et leurs présidents dans la gestion du processus d'évaluation; • Maintenir un processus d'examen des rapports rigoureux et robuste dans le cadre de l'assurance qualité globale qui garantit que les évaluations équilibrées et de haute qualité représentent le travail des groupes d'experts; • Maintenir un processus de vérification complet pour les présidents et les membres des comités; • Continuer à mettre en œuvre des politiques et des procédures pour assurer une vérification adéquate des présidents, des membres et des pairs examinateurs afin d'éviter les conflits ou les facteurs connexes qui pourraient mal représenter le CAC. Mettre en œuvre des lignes directrices pour la conduite des groupes spéciaux, la confidentialité et les conflits d'intérêts. 	<p>EN COURS</p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
---	---	---

	<p>4. <i>Mauvaises relations avec la communauté des membres du groupe d'experts</i></p> <p>Il existe un risque minime que le CAC ne soit pas en mesure de gérer ou de maintenir efficacement des relations avec la communauté d'experts, ce qui entraînera un engagement sous-optimal, une perte de crédibilité du CAC ou un accès restreint à l'expertise.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'améliorer les pratiques actuelles pour dialoguer avec les anciens membres du groupe d'experts; • Explorer les possibilités de reconnaissance supplémentaire des membres actuels et anciens du panel; • Continuer à entretenir des relations avec les Académies où les membres peuvent présider et siéger à des comités du CAC, fournir un examen externe par les pairs et siéger au conseil d'administration du CAC et au SAC, et qui sont bien placés pour faire avancer les activités de mobilisation des connaissances; • Continuer à faire participer le SAC dont les membres interagissent régulièrement avec une communauté plus large d'experts; • Continuer de demander au président du CAC d'entreprendre des activités orientées vers l'extérieur au nom du CAC. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
--	--	--

	<p>5. <i>Mauvaises relations avec le gouvernement du Canada</i> Il existe un risque minime que la capacité du CAC à répondre aux besoins du gouvernement soit entravée par des stratégies de communication inefficaces ou d'autres obstacles à de bonnes relations de travail dans l'ensemble du gouvernement.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les interactions améliorées entre le président et les sous-ministres du CAC, les chefs de ministère/d'agence/de conseil subventionnaire, le conseiller scientifique en chef, et continuer de collaborer avec le SMD et le DG identifiés par ISDE; • Accroître les possibilités pour le président et le président du conseil d'administration du CAC de dialoguer avec une communauté élargie d'intervenants afin de faire connaître les activités du CAC; • Maintenir les mécanismes de gouvernance en place pour assurer la pleine conformité avec l'entente de financement; • Continuer à soumettre des rapports annuels et des plans d'entreprise; • Continuer de maintenir des canaux de communication ouverts avec ISDE sur tous les aspects de l'activité du CAC. 	<p><i>EN COURS</i> Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Mauvaise relation avec les Académies membres</i> Il existe un risque modéré que le CAC et les Académies ne soient pas en mesure de travailler ensemble vers des objectifs communs, ce qui rend plus difficile pour le CAC de remplir son mandat. <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et travailler pour rejoindre les actions, y compris dans les domaines de la mobilisation des connaissances; • Surveiller et mettre à jour en permanence, au besoin, les politiques et pratiques d'engagement avec les Académies; • Continuer d'identifier les occasions d'interaction régulière entre les présidents de l'Académie et le président du conseil d'administration; • Veiller à ce que toutes les politiques et pratiques de gouvernance soient en place et mises en œuvre pour assurer un fonctionnement optimal; • Identifier les occasions pour les présidents de l'Académie de gagner en visibilité. 	<p><i>EN COURS</i> Les mesures d'atténuation nécessitent une action.</p>

<p>Capacité</p> <p>La <i>capacité</i> fait référence aux risques associés à un manque de capacité interne.</p>	<p>6. <i>Perte de continuité du processus d'évaluation</i></p> <p>Il existe un risque modéré que le roulement du personnel du CAC à des postes importants entraîne une perturbation importante de l'activité et de la qualité de l'évaluation (ex. : retards, perte de connaissances organisationnelles).</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La direction du CAC poursuivra une initiative de gestion des talents qui offrira aux associés de recherche la possibilité de devenir chefs de projet/associés de recherche; • La direction du CAC maintiendra et améliorera des éléments de sa stratégie de rétention du personnel; • Continuer à intégrer les enseignements tirés de chaque évaluation dans le cadre d'un cycle d'amélioration continue de la qualité; • Continuer à mettre à jour la méthodologie d'évaluation de la Méthodologie de l'analyse du cycle de vie du CAC (MACV), le protocole documenté qui fournit des conseils concrets pour l'ensemble du processus d'élaboration de l'évaluation; • Créer un bassin de candidats solide composé de personnel d'évaluation potentielle de qualité. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
--	--	--

	<p>7. <i>Diminution de l'aptitude, des compétences et des connaissances.</i> Il existe un risque modéré que le CAC ne soit pas en mesure d'intéresser ou de retenir des employés possédant un niveau élevé de compétence et d'aptitudes requis pour entreprendre des activités d'évaluation ou gérer les affaires de l'entreprise — y compris le maintien d'une étendue et d'une profondeur de connaissances adéquates pour soutenir les programmes d'évaluation. Ce risque augmente proportionnellement à la situation financière du CAC.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre une enquête semestrielle sur l'engagement externe au cours de l'exercice 2020-2021 pour s'assurer que la direction du CAC ait une bonne compréhension des moteurs de la culture organisationnelle du CAC (planification des actions sur les principaux moteurs de l'engagement); • Continuer de veiller à ce que le mentorat et le développement des compétences fassent partie de la culture des RH du CAC. La direction du CAC encouragera le personnel à entreprendre la formation et le perfectionnement; • Finaliser le plan de relève en cours d'élaboration pour le président/PDG. 	<p><i>EN COURS</i> Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>
<p>Crédibilité</p> <p>La <i>crédibilité</i> fait référence aux risques associés à la réputation et à la pertinence du CAC.</p>	<p>8. <i>Entrave à la capacité de communication stratégique.</i> Il existe un risque modéré que le CAC ne soit pas en mesure d'accroître la visibilité et la sensibilisation de l'organisation ou de communiquer efficacement les résultats de l'évaluation, ce qui affectera négativement l'incidence et la pertinence du CAC.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie globale de mobilisation des connaissances qui met l'accent sur une approche globale de la diffusion pour l'incidence; • Fournir des mises à jour régulières sur les initiatives de communication stratégique au conseil d'administration et au SAC; • Veiller à ce que tous les groupes d'experts aient la possibilité de comprendre les plans de diffusion et de sensibilisation du CAC; • Améliorer les méthodes et les approches pour cibler les publics des politiques scientifiques via le site web, les nouvelles électroniques, les réseaux sociaux, la participation à des conférences et les activités de communication connexes basées sur l'évaluation; • Améliorer la sensibilisation des décideurs ciblés; • Améliorer la formation du personnel des communications et de la recherche du CAC pour s'assurer que tous les messages mettent l'accent sur l'indépendance et l'objectivité et que les évaluations évitent les recommandations normatives; • Améliorer la formation des membres du panel et des présidents pour garantir la cohérence des messages. 	<p><i>EN COURS</i> Les mesures d'atténuation restent appropriées.</p>

	<p>9. <i>Perception négative de l’objectivité et de l’indépendance intellectuelle</i></p> <p>Il existe un risque minime que le CAC soit perçu comme manquant d’objectivité et d’indépendance dans ses évaluations, limitant ainsi l’incidence des évaluations du CAC.</p> <p><i>Atténuation :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de mettre l’accent sur les processus et les procédures du CAC pour les membres du panel et les commanditaires qui garantissent l’objectivité et des approches non partisans pour évaluer les preuves; • Continuer à utiliser le SAC comme ressource consultative objective auprès du conseil d’administration sur les questions d’évaluation, les membres du comité d’experts et les pairs examinateurs; • Veiller à ce que le processus d’examen des rapports, auquel participent des pairs examinateurs et des moniteurs d’examen par les pairs, préserve l’intégrité et la nature fondée sur des preuves des rapports d’évaluation; • Maintenir un résumé cumulatif à jour des évaluations publiées et le promouvoir régulièrement auprès des publics du gouvernement et du public en tant qu’ouvrage de plus en plus accessible à utiliser dans les politiques publiques fondées sur des preuves. 	<p><i>EN COURS</i></p> <p>Les mesures d’atténuation restent appropriées.</p>
--	--	--

Profil de risque

En plus des risques identifiés ci-dessus, le conseil, par l’intermédiaire du comité de direction, a demandé à la direction d’envisager d’inclure les risques précis associés à une violation potentielle de la cybersécurité. La direction du CAC mettra à jour ce profil de risque et le partagera avec le comité de direction pour une discussion plus approfondie au cours de l’exercice 2020/2021.

À la lumière de l’évaluation ci-dessus, le profil de risque global du CAC pour l’exercice 2020/2021 est de minime à modéré, et les mesures d’atténuation actuelles sont appropriées.

PLANIFICATION PROSPECTIVE 2020/2021

Le CAC s'est engagé à fournir des évaluations de haute qualité fondées sur des données probantes sur des sujets importants pour l'ensemble du gouvernement.

À la fin de l'exercice 2020/2021, le CAC aura prélevé 3 M\$ du fonds de 9 M\$, laissant un solde de 6 M\$ pour les deux années restantes de l'entente de financement d'ISDE. L'organisation s'est engagé à respecter les plans suivants pour l'exercice 2020/2021 :

- Maintenir un milieu de travail sain qui équilibre l'intensité des charges de travail et la capacité individuelle de réagir, grâce à des initiatives politiques, à la mesure du rendement et à la rétroaction;
- Maintenir des normes élevées de performance pour l'excellence scientifique dans la conduite des évaluations face à l'intensité actuelle de la charge de travail et aux nouvelles demandes probables;
- Publication publique d'au moins trois évaluations, dont deux évaluations d'ISDE et au moins une évaluation d'un tiers (c'est-à-dire en dehors de l'entente de financement d'ISDE);
- Conclure une nouvelle entente de contribution pluriannuelle et à évaluations multiples avec le CNR;
- Mettre en œuvre, en collaboration continue avec ISDE, les recommandations restantes de son évaluation du CAC;
- Mettre en œuvre une stratégie complète de mobilisation des connaissances dans le plan d'entreprise de l'exercice 2020/2021 en allouant 5 % du financement annuel d'ISDE à trois évaluations (150 000 \$) pour financer les propositions de MC approuvées reçues des Académies membres qui font la promotion des évaluations du CAC parrainées par ISDE.
- Continuer de renforcer les relations avec tous les contributeurs à l'écosystème des avis scientifiques, en mettant particulièrement l'accent sur le Bureau de la Conseillère scientifique en chef;
- Élaborer une stratégie globale d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) pour l'ensemble de l'organisation, y compris le personnel, les groupes d'experts, le SAC et le conseil d'administration.

OBJECTIFS CLÉS, ACTIVITÉS ET RÉSULTATS ATTENDUS EN 2020/2021

Le CAC continuera de travailler pour atteindre ses six objectifs fondamentaux actuels :

- Améliorer la réactivité;
- Réaliser le potentiel;
- Maintenir l'excellence;
- Devenir durable;
- Favoriser la collaboration;
- Augmenter la visibilité.

Le CAC reconnaît l'importance de continuer à élaborer des indicateurs de performance et d'incidence pertinents pour améliorer sa capacité à rendre compte de la façon dont il atteint les résultats escomptés. L'identification d'indicateurs pertinents pour chacun de ses objectifs est un élément important de la capacité de gestion des performances. Vous trouverez ci-dessous les principales activités prévues pour l'exercice 2020/2021 ainsi que les résultats attendus liés aux six objectifs clés.

OBJECTIF N° 1 : AMÉLIORER LA RÉACTIVITÉ

Élaborer et fournir, en temps opportun, une gamme de services qui répondent aux besoins des commanditaires.

Principales activités prévues :

- Lancer des initiatives pour mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation du CAC par ISDE.
 - Affiner et mettre à jour, le cas échéant, l'appel de propositions annuel ISDE/CCA;

- Élaborer une approche coordonnée pour améliorer la diffusion des évaluations du CAC;
- Renforcer le suivi des résultats et de l'incidence en collaboration avec les ministères/organismes commanditaires.
- Continuer à mettre à jour les mesures et les processus de surveillance de l'incidence pour informer l'amélioration continue de la prestation de services.

Résultats clés attendus (à court et à moyen terme) :

- Terminer deux évaluations actuellement en cours parrainées en vertu de l'entente de contribution d'ISDE; transition sur le marché du travail des titulaires de doctorats et des véhicules autonomes;
- Progresser considérablement dans trois évaluations parrainées en vertu de l'entente de contribution d'ISDE : L'intégration de la réduction des risques de catastrophe et de l'adaptation au climat au Canada; possibilités d'économie circulaire au Canada; et la gestion des risques phytosanitaires dans le contexte canadien;
- Effectuer au moins une évaluation pour le CNR en dehors de l'entente de financement d'ISDE conformément aux délais demandés : Dimensions juridiques, éthiques, sociales et politiques des thérapies géniques somatiques et des cellules génétiquement modifiées;
- Progresser considérablement dans deux évaluations supplémentaires parrainées en vertu de l'entente de contribution d'ISDE.

OBJECTIF N° 2 : RÉALISER LE POTENTIEL

Continuer de susciter des questions de haute priorité (importance et pertinence) pour le Canada et les Canadiens et Canadiennes qui bénéficieraient des forces du CAC dans la conduite des évaluations.

Principales activités prévues :

- Lancer des initiatives pour mettre en œuvre les recommandations restantes de l'évaluation du CAC par ISDE;
- Élargir la portée et l'engagement avec les intervenants, les champions et les représentants fédéraux concernés, y compris (le cas échéant) le Bureau de la Conseillère scientifique en chef, afin de mieux faire connaître notre travail et d'appuyer la science pour éclairer les politiques et la prise de décisions;
- Soutenez au besoin toute amélioration du nouveau processus de proposition en collaboration avec ISDE;
- Lancer de nouvelles évaluations d'importance pour le Canada par le biais des ententes de financement d'ISDE et avec les commanditaires du gouvernement fédéral en dehors de l'entente de contribution d'ISDE;
- Élaborer une stratégie globale d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI).

Résultats clés attendus (à court et à moyen terme) :

- Une plus grande sensibilisation au CAC dans l'ensemble du gouvernement;
- L'expansion de la demande dans la gamme, la portée et la qualité des questions soumises dans l'ensemble du gouvernement;
- Le progrès vers la mise en œuvre d'une nouvelle approche de l'EDI.

OBJECTIF N° 3 : MAINTENIR L'EXCELLENCE

Améliorer sans cesse tous les processus liés à l'évaluation pour s'assurer que le CAC continue de respecter ou de dépasser ses normes d'excellence dans la conduite des évaluations.

Principales activités prévues :

- Lancer des initiatives pour mettre en œuvre les recommandations restantes de l'évaluation du CAC par ISDE;
- Continuer à mettre à jour et à réviser, le cas échéant, les méthodologies d'évaluation et les enseignements tirés et à appliquer à tous les travaux futurs, en utilisant les résultats du sous-comité de méthodologie du CAC;
- Continuer à mettre à jour les pratiques de communication et de publication;
- Favoriser activement le perfectionnement professionnel et l'avancement professionnel du personnel du CAC;
- Continuer de surveiller les indicateurs de rendement et les mesures d'accompagnement de la qualité et de l'incidence des évaluations du CAC.

Résultats clés attendus (à court et à moyen terme) :

- Les commentaires des commanditaires continueront de démontrer la valeur du CAC dans l'élaboration des politiques gouvernementales;
- Des employés d'une qualité exceptionnelle seront retenus et recrutés;
- Le CAC continuera de faire appel aux meilleures personnes pour présider ses groupes d'experts et y participer.

OBJECTIF N° 4 : DEVENIR DURABLE

Établir une stratégie à long terme pour devenir durable.

Principales activités prévues :

- Élaborer conjointement avec le conseil une proposition audacieuse de financement du CAC dans le cadre du Fonds stratégique des sciences, de l'exercice 2023-2024 à l'exercice 2028-2029. Une telle proposition envisagerait à la fois de nouvelles approches programmatiques, de nouvelles sources de financement et chercherait à transformer la capacité de réaction du CAC.

Résultats clés attendus (à court et à moyen terme) :

- Finaliser le modèle de financement à long terme du CAC.

OBJECTIF N° 5 : FAVORISER LA COLLABORATION

Continuer à favoriser une collaboration plus productive avec les Académies et un écosystème plus large de conseils scientifiques pour aider à atteindre des objectifs mutuels.

Principales activités prévues :

- Mettre en œuvre une stratégie pour soutenir les activités collaboratives de mobilisation des connaissances avec la participation des Académies membres dans le cadre des évaluations du CAC;
- Élaborer des occasions pour les organisations gouvernementales et non gouvernementales de collaborer avec le CAC pour poursuivre les objectifs de diffusion et d'utilisation des évaluations;
- Coorganisation du Symposium international Gairdner Ontario 2020 sur la thérapie génique des cellules somatiques à l'automne 2020.

Résultats clés attendus (à court et à moyen terme) :

- Renforcer les relations avec l'écosystème plus large des avis scientifiques pour améliorer la demande, l'utilisation et l'incidence des évaluations du CAC.

OBJECTIF N° 6 : AUGMENTER LA VISIBILITÉ

Augmenter la visibilité et la sensibilisation au travail du CAC pour accroître l'incidence de l'organisation.

Principales activités prévues :

- Mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des connaissances globale du CAC pour accroître la visibilité, la sensibilisation et l'utilisation des évaluations du CAC;
- Communiquer la valeur du CAC par tous les moyens appropriés et les plateformes de réseaux sociaux;
- Continuer d'améliorer la présence en ligne du CAC et la marque grâce au déploiement de contenu accessible et à un plus grand recours à la visualisation des données;
- Célébrer le 15^e anniversaire du CAC et de la 50^e évaluation avec une série d'initiatives de contenu.

Résultats clés attendus (à court et à moyen terme) :

- Les évaluations permettront de mieux faire connaître le CAC;
- Les renseignements générés par la surveillance de l'incidence contribueront à notre capacité à communiquer sur la valeur des évaluations du CAC.

CALENDRIER DE PUBLICATION D'ÉVALUATIONS À VENIR POUR 2020 ET AU-DELÀ

Nom de l'évaluation de travail	Diffusion publique
Transition sur le marché du travail des titulaires de doctorats	Automne 2020
Véhicules autonomes	Hiver 2020/21
Dimensions juridiques, éthiques, sociales et politiques des thérapies géniques somatiques et des cellules génétiquement modifiées. * * Commanditée par le gouvernement fédéral, en dehors de l'entente de financement/contribution d'ISDE.	Automne 2020

COMMENTAIRE FINANCIER 2019/2020

Le conseil d'administration et les membres ont approuvé les états financiers vérifiés pour l'exercice 2018-2019, qui étaient inclus dans le *rapport annuel* 2019 du CAC. Ce commentaire financier est fourni conformément aux exigences de l'entente de contribution entre le CAC et ISDE.

Dans le cadre de son mandat, le comité d'audit, des finances et des risques (CAFR) du conseil s'est réuni régulièrement tout au long de l'année pour examiner la situation financière du CAC.

Au 31 décembre 2019, les actifs financiers disponibles du CAC étaient de 624 000 \$. Cela comprend 243 000 \$ en recouvrements (débiteurs). Cela exclut 33 000 \$ d'un fonds restreint pour les travaux d'évaluation en dehors de l'entente de financement d'ISDE et 600 000 \$ d'indemnité différée (indemnité de départ). À la fin de l'année civile 2019, l'actif financier total du CAC était de 1,26 M\$.

Changement de la situation financière des

actifs financiers : 31 déc. 2019

o Compte d'exploitation courant	381 000 \$
o Compte d'épargne affaires Premium	1 000 \$
o Recouvrements (comptes débiteurs)	<u>243 000 \$</u>
o Sous-total	625 000 \$
o Dépenses d'ISDE AAJ	1,84 M\$
o Dépenses d'ISDE prévues T4	0,61 M\$
o Sous-total	2,45 M\$

Réel par rapport au plan

La projection financière incluse dans le plan d'entreprise de l'année précédente (31 janvier 2019) prévoyait une dépense totale de 2,45 M\$.

Recettes provenant d'autres sources

D'ici la fin de l'exercice 2019-2020, le CAC prévoit des revenus contractuels provenant d'autres sources de l'ordre de 1 M\$ à 1,3 M\$.

COMMENTAIRE FINANCIER 2020/2021

Les dépenses prévues du CAC pour l'exercice 2020-2021 seront de 3,0 M\$. Au cours de cette période, le CAC aura cinq évaluations d'ISDE en cours. Comme indiqué ci-dessous, deux évaluations seront publiées au cours de l'exercice 2020/21 et trois auront connu des progrès substantiels. Le conseil d'administration, sur recommandation du comité d'audit, des finances et des risques (CAFR), sera invité à approuver le budget du CAC pour l'exercice 2020-2021 le 12 mars 2020.

Au cours de l'exercice 2020/2021, le CAC aura ces cinq évaluations ISDE sous gestion :

1. Transition des doctorants sur le marché du travail; à paraître à l'automne 2020;
2. Véhicules autonomes; à paraître à l'hiver 2020/2021;
3. Risque de catastrophe et adaptation au climat : progrès substantiels au cours de l'exercice 2020/2021;
4. Économie circulaire, progrès substantiels au cours de l'exercice 2020/2021;
5. Risques phytosanitaires, progrès substantiels au cours de l'exercice 2020/2021.

Recettes provenant d'autres sources

Le CAC prévoit actuellement des revenus contractuels supplémentaires provenant d'autres sources de l'ordre de 1 M\$ à 1,5 M\$ pour l'exercice 2020/2021, provenant principalement d'ententes avec divers ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral.

DÉCLARATION FINALE

En 2005, le gouvernement du Canada a financé le CAC pour fournir une capacité permanente d'obtenir des évaluations scientifiques indépendantes, faisant autorité et fondées sur des preuves sur un large éventail de questions complexes et pertinentes pour les politiques. Depuis ce temps, il a réuni des groupes d'experts pour évaluer un ensemble diversifié de questions de politique publique et a effectué plus de 50 évaluations pour le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les commanditaires non gouvernementaux. Il a entrepris ce travail grâce aux efforts d'un personnel professionnel, d'un conseil d'administration expérimenté, d'un comité consultatif scientifique de renommée internationale, de l'engagement et des contributions de ses Académies membres et de plus de 1000 personnes dévouées qui ont donné de leur temps pour participer au processus de panel d'experts pour assurer la qualité des rapports. La valeur des évaluations du CAC pour le gouvernement et le public canadien découle de la combinaison unique d'*autorité*, de *crédibilité* et de *rentabilité* inhérente à la méthodologie du CAC.

L'expérience de la dernière décennie et demie confirme que le CAC fournit au gouvernement du Canada des évaluations de haute qualité, crédibles, indépendantes et fondées sur des données probantes qui ont une incidence en éclairant les politiques dans de nombreux domaines relevant de la responsabilité du gouvernement. Le gouvernement du Canada respecte son engagement de prendre des décisions stratégiques fondées sur des données probantes en reconnaissant la nécessité des évaluations, et a conclu une entente de contribution de trois ans avec le CAC à compter de l'exercice 2020-2021.

Le conseil d'administration, le comité consultatif scientifique et le personnel du CAC ont hâte de continuer à travailler avec ISDE pour améliorer la capacité du CAC à éclairer les politiques au Canada.

ANNEXE A : EXIGENCES DU PLAN D'ENTREPRISE

Exigences de l'entente de financement du plan d'entreprise

- 6.1** Plan d'entreprise. Le bénéficiaire doit fournir un plan d'entreprise annuel à la satisfaction du ministre au plus tard deux (2) mois avant le début de chaque exercice. Les plans d'entreprise annuels doivent être dans les deux langues officielles et doivent être approuvés par le conseil d'administration.
- 6.2** Contenu du plan d'entreprise. Le plan d'entreprise doit comprendre :
- a) Un énoncé des objectifs du bénéficiaire pour l'année à venir;
 - b) Une description des activités proposées à entreprendre au cours de l'année à venir, ainsi qu'un calendrier proposé pour leur mise en œuvre;
 - c) Les résultats attendus de ces activités;
 - d) La référence au précédent plan d'entreprise du bénéficiaire, en particulier ses succès et défis à relever;
 - e) Les dépenses prévues pour les activités au cours de la prochaine année par source de financement;
 - f) Les revenus prévus provenant d'autres sources au cours de la prochaine année;
 - g) Les besoins annuels de trésorerie pour les dépenses proposées, y compris, mais sans s'y limiter, le montant demandé pour le décaissement au cours de la prochaine année;
 - h) L'évaluation des risques et stratégies d'atténuation et stratégies de surveillance continue du rendement;
 - i) Les montants dus au gouvernement fédéral en vertu de la législation, de la présente entente ou de toute autre entente;
 - j) Les activités prévues avec des objectifs et des résultats mesurables pour le prochain exercice financier conçues pour faire progresser l'équité, la diversité et l'inclusion.

ANNEXE B : CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au 31 janvier 2020

Nom	Poste	Emplacement
David A. Dodge, O.C., MSRC, président	Conseiller principal, Bennett Jones SRL Doyen, Faculté de médecine dentaire, Université McGill;	Ottawa (ON)
Paul Allison, MACSS	Président, Académie canadienne des sciences de la santé	Montréal (QC)
Chantal Guay,	Chef de la direction, Conseil canadien des normes	Ottawa (ON)
Eddy Isaacs, FACG	Président, Eddy Isaacs Inc. Président, Académie canadienne du génie	Edmonton (AB) Saskatoon (SK)
Jawahar (Jay) Kalra, M.D., MACSS	Professeur, Département de pathologie et de médecine de laboratoire et membre, Conseil des gouverneurs, Université de la Saskatchewan	
Bartha Maria Knoppers, O.C., O.Q., MSRC, MACSS	Professeure titulaire et directrice, Centre de génomique et politiques, Faculté de médecine, génétique humaine, Université McGill	Montréal (QB)
Jeremy N. McNeil, C.M., MSRC	Professeur distingué d'université et professeur Helen Battle d'écologie chimique, Département de biologie, Université Western; président de la Société royale du Canada	London (ON)
Douglas Ruth, FACG	Professeur et doyen émérite, doyen associé (éducation au design), président du CRSNG en génie de la conception et directeur du Centre de pratique professionnelle en génie et de formation en génie, Université du Manitoba; ancien président, Académie canadienne du génie	Winnipeg (MB)
Christopher S. Simpson, M.D., MACSS	Vice-doyen (clinique) de la Faculté des sciences de la santé, Université Queen's et directeur médical de la <i>Southeastern Ontario Academic Medical Organization</i> ; président élu, Académie canadienne des sciences de la santé.	Kingston (ON)
Julia M. Wright, MSRC	Professeure d'anglais et professeure de recherche universitaire, Université Dalhousie, présidente de l'Académie des arts et des lettres, Société royale du Canada	Halifax (NE)
Nipun Vats (observateur)	Sous-ministre adjoint, Innovation, Sciences et Développement économique Canada	Gouvernement du Canada

Départs du conseil d'administration, exercice 2019/2020

Nom	Poste	Emplacement
Tom Brzustowski, O.C., MSRC, FACG	Membre du conseil d'administration de l'Institut d'informatique quantique de l'Université de Waterloo; Membre du conseil d'administration, <i>Waterloo Global Science Initiative</i>	Waterloo (ON)
Chad Gaffield, O.C., MSRC	Professeur d'histoire et titulaire d'une chaire de recherche en bourses numériques de l'Université d'Ottawa, Université d'Ottawa; ancien président, Société royale du Canada	Ottawa (ON)
Lydia Miljan	Professeure agrégée de science politique et président du programme des arts et des sciences, Université de Windsor	Windsor (ON)
Linda Rabeneck, MACSS	Vice-présidente, Prévention et lutte contre le cancer, <i>Action Cancer Ontario</i> ; ancien président, Académie canadienne des sciences de la santé	Toronto (ON)

ANNEXE C : COMITÉ CONSULTATIF SCIENTIFIQUE

Nom	Poste	Emplacement
Eliot A. Phillipson, O.C., MACSS, président (ON)	Professeur émérite de médecine Sir John et Lady Eaton, Président Université de Toronto; ancien président et PDG, Fondation canadienne pour l'innovation	Toronto
Karen Bakker	Professeure, titulaire de la Chaire de recherche du Canada et directrice (programme sur la gouvernance de l'eau), Université de la Colombie-Britannique	Vancouver (CB)
David Castle	Vice-recteur à la recherche, Université de Victoria	Victoria (CB)
Sophie D'Amours O.C., FACG	Rectrice, Université Laval	Québec (QC)
Jackie Dawson	Présidente de recherche du Canada en environnement, société et politiques et professeur agrégé, Département de géographie, Université d'Ottawa	Ottawa (ON)
Jeffrey A. Hutchings	Président du FRSC Killam Memorial et professeur de biologie à l'Université Dalhousie	Halifax (NE)
Malcolm King, MACSS	Directeur scientifique de la FCAHS, Institut de la santé des peuples autochtones Instituts de recherche en santé du Canada.	Saskatoon (SK)
Chris MacDonald	Professeur agrégé; Directeur, Ted Rogers Leadership Centre; président, Département du droit et des affaires; École de gestion Ted Rogers, Université Ryerson	Toronto (ON)
Stuart MacLeod, MACSS	Professeur de pédiatrie (émérite), University of British Columbia, professeur auxiliaire, Santé communautaire et épidémiologie, Université Dalhousie	Vancouver (CB)
Barbara Neis, C.M., MSRC	Professeure émérite John Paton Lewis à Memorial University of Newfoundland	Saint-Jean (TN)
Gilles G. Patry, C.M., O. Ont, FACG	Directeur général, Groupe U-15 des universités de recherche canadiennes	Ottawa (ON)
Nicole A. Poirier, FACG	Présidente, KoanTeknico Solutions Inc.	Beaconsfield (QC)

Aucun départ du SAC, exercice 2019/2020

ANNEXE D : PERSONNEL DU CAC

Personnel du Conseil des Académies canadiennes au 31 janvier 2020

Nom	Poste
Eric M. Meslin, MACSS	Président et directeur général
Amanda Bennett	Associée de recherche
Dane Berry	Associé de recherche
Anna Buczek	Spécialiste de la sensibilisation et des communications
Tom Burse, IAS.A., FCPA	Vice-président et directeur financier
Rebecca Chapman	Associée de recherche
Tijs Creutzberg	Directeur des évaluations
Hilary Davies	Associée de recherche
Madison Downe	Coordonnatrice de projets
Heather Ennis	Directrice des communications
Alexei Halpin	Chercheur
Andrea Hopkins	Gestionnaire de la planification et de la production
Teresa Iacobelli	Associée de recherche
Matt Ivanowich	Associé de recherche
Suzanne Loney	Associée de recherche
Kelly Loverock	Spécialiste du site web et des communications
Jérôme Marty	Directeur de projets
Anita Melnyk	Directrice de projets
Nancy Neil	Adjointe de direction au président
Joe Rowsell	Directeur de projets
Alexandra Sebben	Coordonnatrice des communications et de la sensibilisation
Jill Watkins	Directrice de projets
Weronika Zych	Coordonnatrice principale de projets

Départs du personnel du CAC au cours de l'exercice 2019-2020

- Marc M. Dufresne, spécialiste principal des publications bilingues (été 2019)
- Emmanuel Mongin, directeur de projet (automne 2019)
- Camilla Sevigny (Mällberg), coordonnatrice de projet (automne 2019)

ANNEXE E : CALENDRIERS FINANCIERS

Calendriers financiers :

1. Relevé de compte (Banque TD)
2. Énoncé de politique d'investissement
3. Stratégie d'investissement